



PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale ordinaire du 02 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le samedi 02 juillet, à 10 h 45, les membres de l'association se sont réunis dans la salle polyvalente communale d'Arancou sur convocation du conseil d'administration en date du 16 mai 2022.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Steinmetz Christiane en sa qualité de secrétaire adjointe de l'Association;

Membres du Conseil d'Administration présents :

M. Bouyssoux Michel

M. Dumon Bernard

Mme Mendivé Annie

M. Peyrebrune Jean-Louis

Mme Pouyanné Valérie;

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés :

Mme Baptiste Chantal,

M. Lautier Jean-Claude,

Mme Moral Chantal,

Mme Olhasque Maïté,

M. Villaume Franck.

Lecture de l'ordre du jour de la réunion est donnée :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2022, et point de situation au 30.06.2022 ;
- Prévisions animations et projets 2022/2023;
- Questions diverses
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Questions des adhérents ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Le Président salue et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (116). Il rappelle que la crise sanitaire est toujours là puisque 14 adhérents qui étaient inscrits se sont désistés pour cause de covid ou de situation de cas contacts. En espérant que cette réunion ne débouche pas sur une contamination massive des participants...

Fichier des adhérents :

- **Au 17 juillet 2021** l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **259** adhérents.
- **3 adhérents sont décédés** depuis la dernière A.G. : Simone **DUBREUIL** Gérard **LUZOIR** et Nicole **BERGONZI**
- **06 adhérents, non à jour de cotisation** depuis 2019 ont été radiés.

- **12 nouveaux adhérents** nous ont rejoint depuis le 17 juillet 2021.
- **Au 02 juillet 2022** l'Association Jacquaire compte **262** adhérents.

Les nouveaux adhérents (par date d'inscription) :

- **GAUJE** Gilbert et Laurence d'ANGLET 64600
- **ETCHEVERRY** Evelyne de ST PIERRE D'IRUBE 64990
- **BALAND** Jean-Luc de ST PIERRE D'IRUBE 64990
- **MOREAU** Armel de TREGUEUX 22950
- **CHIAPPE** Pascale de BAYONNE 64100
- **GUIGON** Michel et Mme de BASSUSSARY 64200
- **CARMONA** Yves et Rika de CENON 33150
- **DHERBECOURT** Vincent d'ARANCOU 64270
- **GALVAN** Rémi de BARDOS 64520

Rappel des statuts et des actions de l'AJA

Que fait l'association ?

1/ Elle accueille les pèlerins de Saint-Jacques :

- En gérant le gîte communal « Bourthaire » destiné à héberger les pèlerins de Saint-Jacques se rendant à Compostelle par la voie historique dite *de Tours* (ou *de Paris*) ;
- En participant à l'entretien du balisage et du chemin GR 655 sur le territoire d'Arancou ;
- En contribuant à la sauvegarde du patrimoine communal lié au pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle mais aussi du patrimoine communal en général ;
- En entretenant des liens avec les associations poursuivant les mêmes buts en France et à l'étranger et tout particulièrement *l'Association des Amis du chemin de Saint-Jacques Pyrénées Atlantiques* ;
- En aidant et conseillant les pèlerins et futurs pèlerins ;
- En entretenant des relations suivies avec tous les hébergements (privés ou municipaux) qui existent entre *Sorde l'Abbaye* et *Saint-Palais*, et en encourageant la création de nouveaux lieux d'accueil.

2/ Elle gère le gîte communal « Bourthaire »

- Par bail emphytéotique (se terminant en 2038) la commune d'Arancou a confié à l'AJA la gestion du gîte qui possède tous les agréments pour recevoir tous type de public : Education Nationale, Jeunesse et Sports, handicapés
Ouvert toute l'année, outre les pèlerins, il accueille :
Des réunions de familles ou d'amis (anniversaires, baptêmes, communions, cousinades, mariages, départs à la retraite, etc... ;
Des Clubs de sport, des cyclos-touristes ;
Des réunions associatives, des séminaires ;
Des classes vertes ;
Des enfants en difficulté ;
Des handicapés.

3/ Elle participe à l'animation du village d'Arancou

- En relation et collaboration avec le Comité des Fêtes d'Arancou elle organise ponctuellement : des marches, des concerts, des expositions, des visites patrimoniales, des rencontres, des animations diverses.

Fonctionnement du gîte :

Les pèlerins :

168 pèlerins en 2021 (contre 116 en 2020).

En résumé beaucoup plus de pèlerins sur la voie de Tours en 2021, et un début d'année 2022 déjà record avec déjà 136 nuitées enregistrées.

A noter que Viviane ETCHETO, voisine de Valérie, s'est portée volontaire pour seconder Valérie dans l'accueil des pèlerins.

Par ailleurs, Vincent DHERBECOURT, nouveau propriétaire de la maison Berdoly à côté du fronton, kinésithérapeute à Bardos, se met à la disposition des pèlerins qui auront besoin de ses services. Ses coordonnées sont affichées au gîte.

Une enquête réalisée entre 2019 et 2021 (4.000 questionnaires) sur les pèlerins donne les statistiques ci-dessous :

- 54% de femme
- 62% ont plus de 56 ans, 11% moins de 35 ans
- Autant de retraités (44%) que d'actifs (44%)
- 37% de cadres et professions libérales, 10% de commerçants, 2% d'ouvriers.
- 50% des marcheurs sont seuls, 22% entre amis, 18% en couple et 9% en famille
- 39% chemin spirituel, 41% rencontres et partage, 45% randonnée et paysages, 51% se ressourcer et se déconnecter
- Les marcheurs réalisent 26 km par jour en moyenne pour une durée de voyage de 28 jours en moyenne
- Principale difficulté : trouver un hébergement libre pour la nuit
- Dépense moyenne : 46 €/jour pour se loger et se nourrir soit 1.100 € pour 25 à 30 jours de cheminement.

Les groupes :

68 % de recettes en plus en 2021 en ce qui concerne les groupes par rapport à l'année 2020 qui avait été une année très touchée par la crise sanitaire.

Bonne reprise des demandes dans le deuxième semestre 2021.

Très bon taux d'occupation au premier semestre 2022.

Annulation de la réservation de la Ligue de l'Enseignement 64 (handicapés) Tous leurs séjours été 2022 ont été annulés.

Il est parfois difficile de gérer les « groupes festifs » qui causent parfois (rarement) des nuisances sonores et de comportement.

Ainsi, un proche voisin du gîte, a déposé le 22 avril 2022 une plainte auprès du sous-préfet de Bayonne pour « tapage nocturne quasi hebdomadaire ».

Monsieur le sous-préfet a répondu le 10 mai 2022 par courrier qui concluait par ces termes « il résulte de ce qui précède que le maire d'Arancou est pleinement compétent et, partant, dans l'obligation de faire usage de pouvoirs de police municipale pour faire cesser les nuisances occasionnées par la fréquentation du gîte ».

Le Conseil d'Administration de l'AJA a proposé de modifier l'article 10 du contrat de location en ajoutant le paragraphe ci-dessous :

« Les locataires devront préserver le caractère paisible du centre bourg et de la location et devront faire usage du gîte conformément à la destination du lieu. Il ne s'agit pas d'un gîte pour organiser des soirées dans l'évènementiel. Pour les soirées festives, musicales et dansantes, la location de la salle des fêtes BB est obligatoire et fait l'objet d'un contrat particulier »

Cette modification a été validée par le conseil municipal d'Arancou.

Le bruit est donc déplacé du gîte à la salle des fêtes, qui, comme son nom l'indique, est destinée à faire la fête.

Affaire à suivre...

TRAVAUX D'ENTRETIEN :

1/ INTERIEUR :

Le recrutement de « bénévoles/bricoleurs » ne pose aucun problème tout au long de l'année.

Il faudra envisager cet automne une réfection des peintures à l'intérieur du gîte. Pour l'instant le mois d'octobre compte tenu du taux d'occupation du gîte serait propice.

A programmer aussi 2 jours de ménage et d'entretien. Si besoin appel aux bénévoles disponibles sera faite.

Des travaux d'isolation sur la grande porte extérieure de l'entrée du gîte seront confiés à Franck dès qu'il sera rétabli de sa fracture du scaphoïde.

2/ EXTERIEURS :

Compte tenu de l'indisponibilité de l'employé municipal depuis le mois d'avril l'entretien de la pelouse a été confié à une auto-entreprise qui assure parfaitement cette tâche.

L'AJA a pris en charge bénévolement l'entretien du massif dit « du pèlerin » devant le gîte. Annette Duval qui entretient les rosiers côté terrasse sera aidée par Valérie et Viviane.

Les plantes mises en place ont été payées par l'AJA.

Un éclairage solaire autour du pèlerin a été aussi mis en place.

Bénévolat associatif :

Le total des heures de travail effectuées par les bénévoles de l'AJA (une douzaine de personnes) est estimé à **320 heures** par an :

- Entretien du gîte(1 ou 2 WE de ménage/an), peinture, plomberie, petite électricité, menuiserie
- Travaux extérieurs entretien parc
- Entretien du GR 655
- Cuisine et service (AG et manifestations)

La valorisation de ce bénévolat au taux horaire du SMIC (9,88 €) se monte donc à **3.161 €** pour l'année 2021.

La valorisation prise en compte a été arrondie à **3.000 €**.

Merci donc à tous les bénévoles qui répondent présents tout au long de l'année.

INVESTISSEMENT :

(du 01/07/2021 au 30/06/2022)

718 € de literie (sommiers, matelas, alèses, couvre-lits, taies)

761 € changement du Digicode

130 € de matériel de cuisine (friteuse)

3.711 € changement et déplacement store terrasse.

358 € de literie (lits pliants)

205 € de matériel cuisine (micro-ondes, cafetière)

TOTAL : 5.903 €

Pour information, depuis l'ouverture du gîte en 2009, l'AJA a investi dans l'équipement et l'amélioration du gîte plus de **78.000 Euros**

RAPPORT FINANCIER :

BILAN COMPTABLE au 31 décembre 2021

RECETTES :

TOTAL RECETTES : **23.317,02 Euros**

DEPENSES :

TOTAL DEPENSES : **22.208,37 Euros**

BALANCE DE L'EXERCICE 2021 : + 1.108,65 Euros

AVOIR au 31.12.2020 : + 26.458,85 Euros

NOUVEL AVOIR au 31.12.2021 : + 27.567,50 Euros

Notre contrôleur aux comptes habituel Michel OSTER étant indisponible il a été demandé à Madame Florence TREDEZ de bien vouloir vérifier les comptes de l'année 2021.

Le registre recettes/dépenses et les pièces comptables lui ont été remises pour vérification. Ce contrôle n'a donné lieu à aucune remarque.

BUDGET PREVISIONNEL 2022

RECETTES : Compte tenu de la crise sanitaire et du manque de visibilité les prévisions de recettes pour l'année 2022 ont été évaluées à la même hauteur que celles réalisées en 2021 soit **23.100 €**. Subvention de la Mairie d'Arancou, sponsors (GSM et IPECA), sont espérés pour un total de 2.450 €. Dossier GSM (pour organisation concert) et dossier IPECA (pour amélioration équipement gîte) ont reçu un avis favorable. Chèque IPECA déjà encaissé. Un grand merci une nouvelle fois à Jean-Claude LAUTIER. Cette subvention IPECA est destinée à améliorer l'accès handicapé du gîte.

DEPENSES : Les prévisions de dépenses ont été estimées à la même hauteur que les recettes soit **23.100 €**

Les dépenses incompressibles (téléphone/internet, assurances, adhésion OT, contrats d'entretien) se montent à 4.000 €.

Les autres dépenses (électricité, eau, gaz, entretien, location salle BB) sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

POINT DE SITUATION au 01 juillet 2022 :

Le tableau Recettes et Dépenses détaillées est présenté

RECETTES : 17.385 Euros

Les prévisions de recettes de la ligne hébergement seront largement dépassées (environ + 50%)

DEPENSES : 12.154 Euros

En attente en dépenses une grosse facture d'électricité (3.000 € ?). En effet le compteur Linky qui a été installé n'est toujours pas communicant. Les factures sont toujours des factures « estimées » et ne reflètent pas la consommation réelle.

Fixation du montant de la cotisation 2023 :

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement normal de l'AJA, hors manifestations bien sûr.

En gros, sur 10 € : 2 € d'assurance, 4 € organisation AG, 2,5 € amélioration chemin et café d'accueil du pèlerin, 1,5 € site internet et bureautique.

Il est proposé de maintenir encore cette année le montant de la cotisation à 10 € par personne mais il n'est pas interdit à chacun de rajouter quelques euros...

Accord unanime du C.A. pour maintenir la cotisation à 10 €

Il est à noter que la cotisation annuelle est la même depuis 2004, date de création de l'AJA.

Proposition adoptée à l'unanimité.

VOTE

Le Président demande à l'assistance de se prononcer sur le RAPPORT MORAL et sur le RAPPORT FINANCIER qui viennent d'être présentés et détaillés, vote à mains levées.

Unanimité de la salle.

Rapports moral et financier approuvés et adoptés.

PREVISIONS ANIMATIONS 2022/2023

Samedi 09 juillet 2022

2^{ème} FESTIVAL des 10 CLOCHERS

Au programme de 09 h 00 à 23 h 00

Marche (organisation à charge AJA) avec visites commentées sur le chemin de Saint-Jacques, entre Viellenave sur Bidouze et Arancou (environ 8 kms)

Musique

Animations

Jeux

Messe avec la batterie-fanfare de Came

Gastronomie : TAPAS – PAELLA - TALOAS

Dimanche 02 octobre 2022

10^o édition de la journée « sportive-musicale et gastronomique »

Deux marches au choix :

10 h : 1 départ de Sorde l'abbaye, sous la conduite de Philippe BORDES (pique-nique au moulin de St Pé de Léren) 16 kms

10 h : 1 boucle autour d'Arancou (pique-nique à Viellenave sur les bords de la Bidouze) 15 kms

Le concert à l'église d'Arancou à 17 h 00 :

1^o partie du concert : le quator de saxophonistes de Jean-Baptiste ROBERT

2^o partie le groupe AIZKOA de BAYONNE

L' Apéritif/Buffet/Grillades à la salle BB :

à partir de 19 h 30 en libre participation

Samedi 08 Octobre 2022

Inauguration de l'église après travaux

suivie à 12 h 30 d'un « XIKIRO »

offert à tous les donateurs dont 106 adhérents de l'AJA qui recevront prochainement une invitation de la Mairie.

Rappel le montant total des dons apportés par l'AJA est de **9.375 €**

Dimanche 07 Mai 2023

Si le **festival Xarnegu Eguna** (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache est maintenu un concert (participation libre) se déroulera le dimanche à 17 h 00 dans l'église d'Arancou.

Le groupe qui pourrait se produire est le chœur ENARA de Bayonne (Chœur exclusivement féminin). Toute autre proposition sera bien sûr étudiée.

L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation, un pot de l'amitié sera servi à l'issue du concert autour de la Mairie.

Samedi 01 juillet 2023

19^o Assemblée Générale de l'AJA

10 h 30 à la salle des fêtes BB

QUESTIONS DIVERSES :

Tookets du Crédit Agricole

Après avoir été éliminée en 2021 de la participation à l'opération « Tookets » du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne l'AJA a transmis un nouveau dossier de candidature pour l'année 2022.

Les Administrateurs du CA n'ont pas retenu notre candidature, estimant que l'AJA a déjà été bien servie...

Nos adhérents qui peuvent distribuer des tookets ont été invités à faire leur don au club de randonnée « Euskal-Rando » de Bayonne qui compte de nombreux membres de l'A.J.A.

Michel Bouyssoux, trésorier du Club, et administrateur de l'AJA, confirme avoir reçu plus de 1.000€ de tickets. Il en profite pour remercier les donateurs présents dans la salle.

Nous ferons un nouveau dossier de candidature pour l'année 2023.

REUNION AVEC G.S.M.

Pour la première fois la subvention demandée annuellement à G.S.M. n'a pas été versée en 2021. Le mercredi 30 mars 2022 une rencontre avec la nouvelle direction de G.S.M. a été provoquée par M. le Maire d'Arancou. Cette réunion a permis de faire connaissance avec Monsieur Thibaut LATAPY Directeur de la Région SUD-OUEST venu de Bordeaux et Monsieur Guillaume LARTIGUE Manager Général d'Exploitation Secteur Pyrénées Atlantiques.

Réunion fructueuse qui a débouché sur une promesse de subvention annuelle de 1.000 € au profit des animations initiées par l'A.J.A.

Par ailleurs a été évoqué le déplacement du GR 655 qui traverse l'exploitation de la carrière afin de sécuriser le chemin de Saint Jacques.

Problème en cours de résolution avec les propriétaires terriens, la Mairie et G.S.M.

DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION A.P.B. « ANIMATION EN PAYS DE BIDACHE

Roland Palau, trésorier de cette association, et représentant de l'A.J.A., présent dans la salle, est invité à expliquer la dissolution de cette association suite au dernier C.A. qui a vu la démission du Président Jean-Baptiste Lamote et de tout le C.A..

Cette association dont le but était d'être le moteur des animations en Pays de Bidache et le coordonnateur des activités proposées par les associations, pour des raisons diverses, n'a jamais trouvé sa place.

Le compte de l'A.P.B. va être clôturé et l'avoir sera partagé entre toutes les associations adhérentes.

Roland Palau, désigné comme liquidateur de l'A.P.B. annonce un chèque entre 150 et 200 €.

L'AJA adhérente depuis 4 ans (cotisation annuelle 10 €) a fait un bon placement.

MAISON CADAILLON

Les travaux du projet « Multiple Rural » de la maison Cadaillon vont démarrer ce lundi 04 juillet 2022.

Fin des travaux espérée pour l'été 2023.

L'AJA apporte sa contribution en amenant la somme de **31.600 €**. Le dossier envoyé au Ministère de l'Agriculture le 13 avril 2021 ayant reçu un avis favorable

Cette subvention est destinée exclusivement à l'aménagement du multiple rural « afin de favoriser un circuit court, économique et social avec les producteurs locaux ».

Elle permettra également la création du site internet de l'auberge et de la plateforme de réservation en ligne des producteurs locaux.

Monsieur David Deplagne, sera l'administrateur du site, la maintenance du site sera financée par l'AJA

LE MOT de Monsieur le Maire d'Arancou :

Monsieur le Maire commence son intervention en saluant les adhérents présents et se félicite de pouvoir les rencontrer.

Nuisances causées par les groupes festifs

Il confirme les propos du président, ses contacts avec le plaignant, le sous-préfet, le responsable de l'Agence Régionale de santé.

Il assumera pleinement sa compétence et son obligation de police rappelés par Monsieur le sous-préfet.

Inauguration des travaux de l'église

La date a été fixée en fonction de la disponibilité de Monsieur le sous-préfet et de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

Elle aura donc lieu le **samedi 08 octobre 2022**

Une carte d'invitation à l'inauguration officielle de cette restauration sera envoyée à tous les généreux donateurs

A l'apport financier des adhérents de l'AJA, 9.375 €, il faut rajouter les dons des habitants d'Arancou, soit environ 25.000 €

La société AG2R, sollicitée dans le cadre du mécénat a fait un don de 25.000 €, ce qui porte le total à 50.000 €

Cette inauguration sera suivie d'un Xikiro (méchoui) offert à tous les invités à la salle des fêtes/mur à gauche.

Sauvegarde de la fontaine d'Arancou

La commune a gagné le procès mais le propriétaire s'est pourvu en cassation. Merci à tous les adhérents qui ont signé la pétition pour la sauvegarde de la fontaine dite de « Garay » ou du « Lion ».

La famille Garay a initié depuis 5 ans de nombreuses procédures judiciaires.

La dernière le 10 mai 2022 en intentant un pourvoi devant le Conseil d'Etat à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour administrative d'appel de Bordeaux.

La commune d'Arancou ne lâchera rien. Mais malheureusement l'absence d'entretien depuis de nombreuses années conduit au péril de cet ensemble patrimonial à préserver.

Compteur électrique Linky

Réponse au problème soulevé : réunion vendredi 8 juillet à 9 h 30 à la Mairie avec le responsable secteur d'ENEDIS. L'AJA est invitée à y participer et à exposer le problème.

La grotte Bourrouilla :

La campagne annuelle de fouilles est à l'arrêt depuis quelques années. Il y a un besoin urgent de reprendre les fouilles mais l'argent nécessaire n'est pas au rendez-vous. La Région sera relancée.

Agglomération Pays-Basque :

Les relations avec l'agglomération se sont compliquées. Il y a les grosses communes de la côte et les petites, mais les petites veulent se faire entendre. C'est pourquoi le Maire d'Arancou fait l'effort de participer au maximum aux nombreuses réunions programmées.

Un chiffre éloquent : les anciennes communautés de commune (au nombre de 10) employaient 900 personnes. Depuis le regroupement le nombre de personnes employées est passé à 1.300.

Auberge-Multi Rural CADAILLON :

M. le Maire confirme les propos du Président. Les travaux vont démarrer début juillet, le financement est ficelé, l'appel à candidature pour trouver un gérant a été publié par la CCI de Bayonne

Il remercie l'AJA pour l'aide apportée et sa participation financière.

Monsieur le Maire termine son exposé et se dit prêt à répondre aux questions des adhérents le moment venu.

Pas de question.

« Tant mieux je commence à avoir soif » conclut Monsieur le Maire

QUESTIONS DES ADHERENTS

La parole est donnée aux adhérents.

Aucune question, aucun point à préciser.

DON de Madame Martine LAUTIER

Mme Martine LAUTIER a fait don à l'AJA d'un tableau (peinture à l'huile) qui représente une belle maison basque au milieu des collines dans un paysage verdoyant.

Ce travail a été particulièrement apprécié par l'ensemble des participants et des applaudissements nourris lui ont été adressés.

Le Président en profite pour annoncer que les tableaux exposés pour l'instant dans la petite pièce du four et qui sont peu visibles méritent un meilleur emplacement. Ils seront donc installés prochainement à la vue de tous dans la salle principale du gîte mais il faudra trouver un moyen de les protéger.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se termine à 12 h 00, elle aura durée 1h 15.

La date de la **20° Assemblée Générale est fixée au samedi 01 juillet 2023 à 10 h 30**

Le Président de l'Association Jacquaire
Jean-Pierre LOUBET